

M<sup>r</sup> GRUET Jacques

Moulins le 2/2/2011.

03000 Moulins  
retraité républicain.

à Madame la Présidente  
de la CPDP

Madame,

J'ai bien reçu le dossier du Maître d'ouvrage  
et les cahiers d'acteurs sur la RCEA, je vous en remercie.

Bien modestement je voudrais vous faire  
partager mon sentiment sur cette route maudite.

La République, l'État doit veiller à l'égalité  
dans le traitement des citoyens Français. A mes yeux une concession  
autoroutière est anti-républicaine, si sur un même axe Macon  
Royan il y a des portions gratuites et payantes. Pourquoi les gens  
de l'Allier paieraient et pas les gens de la creuse, c'est inconcevable.  
Si une concession est retenue, il y aura des recours devant le  
conseil d'état pour inégalité de traitement sur une même route.

D'autre part cette route est concernée par des  
déplacements européens E 62, que fait l'Europe pour le financement  
de cette axe ?

Madame je vous prie d'agréer l'expression de mes  
sentiments les meilleurs.

Gruet

P.S. Il n'y a pas entre Molinet et Montmarault  
d'itinéraires de substitution et alternatifs si  
une concession est retenue.